

# Sécurité en ligne dans le sport

Version 1.0 - févr. 2026

(À destination des entraîneurs - applicable à tous les sports au Luxembourg)

## 1. Conduite professionnelle en ligne

L'entraîneur occupe une position de confiance.

Les principes de safeguarding s'appliquent autant en ligne qu'en présentiel.

Toute communication numérique doit être :

- Professionnelle.
- Transparente.
- En lien direct avec l'activité sportive.
- Respectueuse.

## 2. Communication acceptable

- ✓ Utiliser les plateformes officielles du club.
- ✓ Privilégier les messages collectifs.
- ✓ Inclure les parents / représentants légaux pour les mineurs, lorsque c'est approprié.
- ✓ Communiquer à des horaires raisonnables.
- ✓ Utiliser un langage professionnel.

## 3. Comportements inacceptables

- ✗ Conversations privées non liées au sport.
- ✗ Messages tardifs répétés.
- ✗ La demande de secret.
- ✗ Le partage de contenu personnel.
- ✗ Relations numériques de type "amical" avec des mineurs.

#### 4. Réseaux sociaux

- Éviter d'ajouter des jeunes athlètes / sportifs sur des comptes personnels.
- Utiliser des comptes professionnels si nécessaire.
- Ne jamais commenter le corps ou l'apparence d'un athlète / sportif.
- Obtenir un consentement avant toute publication d'image.

#### 5. Se protéger en tant qu'entraîneur / encadrant

- Conserver les échanges via les canaux officiels.
- Maintenir des limites claires.
- Signaler tout comportement numérique inapproprié observé.